



**Conseil national
de l'information statistique**

**Commission
« Emploi, qualification et revenus du travail »**

Réunion du 5 novembre 2020

**Fiche descriptive pour
une demande d'avis d'opportunité**

RPS-Covid

1. Titre

Intitulé de l'enquête	RPS-Covid
-----------------------	-----------

2. Statut de l'enquête

Initiative	Enquête d'initiative nationale ou régionale
Contenu du questionnaire	Sans lien avec un règlement européen

3. Champs de l'enquête

Unité statistique enquêtée	Individu ou ménage
Champ statistique couvert	Le champ est composé des individus de 20 à 65 ans actifs occupés au moment de la collecte ou en 2020.
Champ géographique	Le champ géographique est la France métropolitaine. Les départements d'Outre-mer ont été exclus du champ, faute d'un taux de réponse anticipé jugé suffisant avec le protocole de collecte décidé.

4. Présentation de l'enquête

Titre du(es) questionnaire(s)	Flash RPS-Covid
URL de consultation du questionnaire	
Objectifs	<p>Cette enquête a pour principal objectif de décrire les conséquences concrètes de la crise sanitaire sur les conditions de travail et les risques psychosociaux des actifs occupés selon différents angles : télétravail et usage des outils numériques, rythmes de travail, (in)sécurité sanitaire et économique, exigences émotionnelles, (ré)organisation des collectifs de travail, coopération, conflits éthiques, état de santé, articulation vie privée/vie professionnelle etc. Elle s'intéressera également aux actifs ayant occupé un emploi au cours de l'année 2020 mais sans emploi au moment de la collecte, afin de comprendre les raisons de leur sortie de l'emploi, leur situation actuelle et leurs perspectives.</p>

L'enquête se situe dans une conjoncture marquée par des ruptures dans l'organisation du travail et des entreprises, qui sont potentiellement porteuses de risques psychosociaux importants, comme souligné par le Conseil scientifique Covid dans son avis du 27/07/2020. Il convient donc de les appréhender sans tarder pour éclairer les politiques publiques : cette enquête revêt un caractère d'urgence.

L'enquête vise à appréhender différentes thématiques mises en exergue par le contexte actuel :

- Conséquences psychosociales de la crise sanitaire
- Répercussions des modifications d'organisation du travail sur les collectifs de travail et sur les conditions de travail
- Évolutions et conséquences de l'usage du télétravail et des outils numériques.

L'enquête s'attache à mesurer concrètement les évolutions des conditions de travail perçues par les travailleurs par rapport à la période précédant l'apparition de l'épidémie. Ces descriptions seront éclairées par les trajectoires professionnelles et les conditions d'emploi des individus enquêtés depuis le début de la crise.

Le nombre de répondants attendus (entre 25 000 et 30 000) permettra des comparaisons entre régions. Ce point est, aujourd'hui, d'un intérêt particulier dans la mesure où les effets de la crise sanitaire et les mesures d'endigements associées ont pu être et seront vraisemblablement dans les mois à venir différents selon les régions, le type de commune et la zone géographique (plus ou moins touchée par la Covid 19).

Thèmes du (ou des) questionnaires	Télétravail et usage des outils numériques, rythmes de travail, (in)sécurité sanitaire et économique, exigences émotionnelles, (ré)organisation des collectifs de travail, coopération, conflits éthiques, état de santé, articulation vie privée/vie professionnelle etc.
Historique	Cette enquête est nouvelle. Elle est indépendante du dispositif des enquêtes Conditions de travail -Risques psychosociaux (CT-RPS) de la Dares. Les thématiques reprennent en partie celles de CT-RPS mais avec une problématique axée sur la crise sanitaire, ses

	conséquences et les évolutions qu'elle induit. Il s'agit par ailleurs d'une enquête plus courte et ayant pour but de fournir des résultats rapides (enquête « flash »).
Faits marquants précédentes éditions	Sans objet.
Concertation	Un comité de concertation est constitué afin de recueillir le point de vue des partenaires sociaux. Il se réunira fin octobre début novembre pour discuter du projet de méthodologie et de questionnaire, puis après l'enquête pour une présentation de premiers résultats.
Origine de la demande	<p>Cette enquête est d'initiative nationale. Elle répond à une triple demande :</p> <p>Le Conseil scientifique Covid-19, dans son avis précité, considère que les « risques psychosociaux doivent faire l'objet d'une vigilance des employeurs et des pouvoirs publics, au moment du retour au travail à la rentrée » et estime que « des travaux d'enquête pourraient explorer ces conditions inédites de santé au travail, afin d'étudier, de prévenir et d'accompagner les conséquences de l'épidémie et du confinement dans ce domaine » Elle fait suite à la demande du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, de décrire et quantifier les conditions de travail et les risques psychosociaux suite à la crise sanitaire et en comparaison à la période précédant l'apparition de l'épidémie ; Elle permet de répondre à une demande sociale vive d'informations sur ces thématiques dans ce contexte particulier.</p>
Place dans un dispositif statistique	<p>Deux dispositifs d'enquêtes, abordant des thématiques similaires, existent à la Dares :</p> <p>- Les enquêtes « Conditions de travail - Risques psychosociaux » qui sont menées tous les sept ans depuis 1978 et tous les trois ans depuis 2013. La dernière édition a eu lieu en 2019 et la prochaine est prévue pour 2022. La complexité du dispositif CT-RPS, le calendrier du réseau des enquêteurs ménages de l'Insee habituellement mobilisés pour assurer le protocole de collecte (face-à-face), ne permettent pas de s'appuyer sur cette enquête pour obtenir des résultats rapides.</p>

- Les enquêtes « Sumer » (Surveillance médicale des expositions aux risques professionnelles) menées conjointement avec la DGT, réalisées en 1994, 2002-2003, 2009-2010 et 2016-2017. Cette enquête nécessite la mobilisation d'un grand nombre de médecins du travail, qui n'ont actuellement pas la disponibilité pour s'y consacrer. En outre, ces enquêtes excluent les non-salariés et les salariés de particuliers employeurs. Il n'est donc pas possible de s'appuyer sur ce dispositif.

Compte-tenu du contexte de crise sanitaire, de nombreuses enquêtes ont été menées pour en décrire les conséquences :

- L'enquête « EpiCov » (Étude épidémiologique de la diffusion du Sars-Cov2) menée par la Drees et l'Inserm. Elle vise à disposer d'estimations de la part de la population ayant été infectée par le Covid, et des données sur les conditions de vie et les mesures de prévention, au niveau territorial le plus fin possible (départemental et grandes aires urbaines). Certaines questions ont trait au travail (organisation du travail, télétravail, contacts physiques, transport etc.) mais sont en nombre limité et ne concernent pas les réorganisations du travail ni les risques psychosociaux au travail.

- L'enquête « Sapis » (Santé, pratiques, relations et inégalités sociales en population générale pendant la crise Covid-19) menée par l'Inserm. Elle vise à coupler des tests sérologiques à la passation d'un questionnaire qui documente les symptômes, les conditions de vie, les mesures de précaution, aux volontaires de différentes cohortes déjà existantes (Elfe-EPIPAGE, Constances, Nutrinet Santé, E3N-E4N). Elle comporte quelques questions sur le travail.

- L'enquête européenne « Living, working and Covid-19 » menée par Eurofund sur internet. Tout.e européen.ne de plus de 18 ans et disposant d'une connexion internet pouvait répondre à l'enquête, sur la base du volontariat. Elle vise à mesurer les conséquences immédiates de la crise sanitaire sur les conditions de vie et de travail selon différentes thématiques : conditions d'emploi, situation financière personnelle, conciliation vie professionnelle/vie familiale, santé mentale, télétravail, sécurité etc. L'échantillon total à l'échelle européenne comporte 10 000 actifs, excluant toute analyse spécifique concernant la France sur un échantillon représentatif.

- La plateforme « Covid » de l'enquête de conjoncture auprès des ménages (Camme) menée par l'Insee auprès de 1 600 personnes de 15 ans ou plus. Elle aborde quatre thèmes : les conditions matérielles du confinement (taille du logement, présence de de

jardin/terrasse/cour permettant un accès à l'extérieur), les conditions d'emploi (chômage partiel, télétravail, autres situations), la vie quotidienne à travers le temps passé à des activités et les difficultés d'organisation, ainsi que les répercussions psychologiques.

- L'enquête flash « ACEMO-Covid » (Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre pendant la crise sanitaire Covid-19) menée par la Dares avec l'appui de l'Insee. Elle interroge mensuellement les entreprises sur leur activité économique, les conditions d'emploi de leur main-d'œuvre (la situation des salariés : travail sur site, télétravail etc. le recours à l'activité partielle l'évolution des effectifs), les mesures de préventions mises en place etc. Elle ne fournit pas le point de vue des salariés sur les évolutions de leur travail et des risques psychosociaux afférents et comporte un nombre limité de questions (une vingtaine).

- D'autres enquêtes ont également été menées mais sont plus modestes par la taille de leur échantillon :

- L'enquête « Coconel » (Coronavirus et CONfinement : Enquête Longitudinale) de l'UMR Vitrome (Vecteurs Infections tropicales et Méditerranéennes de l'Institut méditerranée infection) et de l'ORS PACA, qui utilise le panel en ligne commercial de l'IFOP. Elle vise à suivre la réponse psychologique, émotionnelle et comportementale de la population française à l'épidémie de Covid-19 et au confinement.

- L'enquête « CoviPrev » (Connaissances, perceptions et comportements à l'égard de l'épidémie du coronavirus et des mesures de confinement associées) menée par Santé publique France. Il s'agit d'une enquête en population générale qui vise à suivre l'évolution des comportements (gestes barrières, confinement, consommation d'alcool et de tabac, alimentation et activité physique) et de la santé mentale (bien-être, troubles).

- L'enquête « Coco » (Coping with Covid : sujets sociaux, psychologiques, politiques) intégrée au panel ELIPSS (Science-Po). Elle permet de suivre l'évolution des pratiques quotidiennes des français (travail, consommation, loisirs, emploi du temps, activité médiatique et Internet, voyages...), leur sociabilité, les arrangements familiaux, leurs plans de vie, les conditions de santé mentale et les attitudes socio-politiques résultant des contraintes qui affectent de manière inégale chaque citoyen (fermeture des écoles, travail à domicile, limites de la mobilité ...).

- L'enquête « COCLICO » menée par l'Irdes et qui repose sur la sollicitation des personnes sélectionnées pour répondre à

l'Enquête santé européenne (EHIS). Elle vise à mesurer la détresse psychologique, le soutien social, l'exposition et la vulnérabilité à l'épidémie, les conditions sociales du confinement et l'évolution de la situation socio-économique et des loisirs.

Le projet RPS-Covid se distingue de ces enquêtes par :

- La taille de l'échantillon : de l'ordre de 25 000 à 30 000 répondants sont attendus ce qui garantira la représentativité, permettra de couvrir une diversité des situations avec suffisamment de puissance statistique, et garantira également de présenter des résultats par grand type de régions au regard de l'exposition à l'épidémie ;
- La population ciblée : les actifs occupés en emploi au moment de la collecte ou au cours de l'année 2020 et non la population générale, les seuls salariés ou les entreprises
- Le questionnement : il s'agira de la seule enquête entièrement dédiée au travail, tel que perçu par les travailleurs, qui s'attachera à caractériser les conséquences de la crise sanitaire sur les conditions de travail et le vécu du travail
- La rapidité d'exécution : des résultats qui seront obtenus rapidement (premier semestre 2021).

Il s'agit d'une enquête unique. Il n'est pas prévu d'autres vagues successives, ni d'enquête complémentaire et ni de post-enquêtes. Les enseignements de l'enquête serviront à adapter le questionnaire de l'enquête CT-RPS 2022.

Extensions géographiques	Sans objet.
Utilisateurs	Concepteurs, chercheurs, administration publique.

5. Caractéristiques techniques

Périodicité de l'enquête	Ponctuelle ou pluri-annuelle
Période de collecte	La période de collecte est prévue à partir de mi-janvier 2021 et pour une durée de 40 jours.

Le questionnaire sera auto-administré sur papier ou sur internet.

La collecte sera en multimode séquentiel internet-papier. Le choix d'un format « Flash » impose des contraintes juridiques et budgétaires fortes, notamment pour la désignation du prestataire assurant la collecte. Les choix de protocole ont été faits dans le triple souci :

- De garantir la qualité statistique de l'enquête, en limitant les biais de sélection
- D'avoir un échantillon de taille suffisante pour faire des analyses géographiques
- De respecter le plafond de dépenses imposé par le code des marchés publics.

Le format « Flash » de l'enquête a conduit à privilégier le CAWI comme mode principal d'interrogation. Ce mode permet de raccourcir les délais entre l'envoi des questionnaires et les premiers retours, et présente un coût plus faible que les collectes avec enquêteurs.

Pour se prémunir des défauts de couverture et effets de sélection, un important effort sera porté sur l'enrichissement des adresses postales (recherche de téléphone, mise à jour des adresses de contact), sur la phase de contact (courriers d'annonce papier, mail, SMS) et surtout sur les relances. Le lot ciblé sera notamment relancé par voie postale avec envoi du questionnaire, puis par téléphone.

Le protocole de collecte mobilisera tous les informations de contacts disponibles et sera le suivant :

- Premier contact par courrier postal, puis par mail
- Trois vagues de relances par mail ;
- Relance par sms
- Relance par courrier postal avec envoi du questionnaire sur le lot ciblé
- Relance téléphonique sur 10 jours auprès du lot ciblé.

Comitologie

Étant donné le caractère très contraint des délais, le comité de pilotage est constitué par l'équipe conceptrice à la Dares.

Un comité scientifique a été constitué et se réunira au moins à deux reprises (la première réunion a eu lieu le 8 octobre 2020). Compte-tenu des délais contraints, un comité réduit par rapport aux comités scientifiques des enquêtes Conditions de travail - Risques psychosociaux a été privilégié. Il rassemble, d'une part, des personnalités scientifiques dont le champ d'investigation correspond aux thématiques abordées dans l'enquête et dont certains, du fait de leurs travaux ou pratiques professionnelles, bénéficient de retours de terrain sur les conséquences de la crise sanitaire, et d'autre part, de statisticiens publics qui ont participé à la conception de l'enquête Epicov (liste ci-dessous).

Bénédicte Casteran Sacreste (DGAFP), Jacques Pizarik (Drees), Guillaume Bagein (Drees), Pierre Berastegui (Etui), Emilie Council (Ined), Antoine Duarte (Institut de psychodynamique du travail), Julie Landour (Université Paris Dauphine)

Ainsi que l'équipe conceptrice : Selma Amira (Dares), Mikael Beatriz (Dares), Marilyne Beque (Dares), Thomas Coutrot (Dares), Louis-Alexandre Erb (Dares), Ceren Inan (Dares), Malik Koubi (Dares), Amélie Mauroux (Dares)

Une consultation des partenaires sociaux est prévue fin octobre 2020 et une autre autour du 9 début novembre portant essentiellement sur le questionnaire.

Contraintes pour l'enquête

Le temps de réponse pour un individu est estimé à 20 minutes quel que soit le mode de collecte. Le questionnaire papier comportera moins de 10 pages avec une seule réponse ouverte.

Coût de l'enquête

Les moyens de la Dares pour la préparation de l'enquête, le traitement et la publication des données mobilisent 4 ETP pendant 10 mois, soit un total de 3,3 ETP.

Le budget pour la collecte sous-traitée à un prestataire est estimé à 200 000 euros.

Organisme collecteur

La Direction de l'Animation de la Recherche, des Études et des Statistiques (Dares) du ministère du Travail, de l'Emploi et de

	L'Insertion est maîtrise d'ouvrage.
Plan de sondage	<p>L'échantillon sera tiré dans Fidéli, millésime 2018. La disponibilité dans la base de sondage du revenu du foyer permettra de cibler les relances téléphoniques vers les plus modestes, catégorie dont le taux de réponse est habituellement faible, notamment sur internet. Deux lots seront ainsi constitués : un lot ciblé qui contient les individus appartenant aux foyers ayant des revenus modestes et un lot principal qui contient les autres individus.</p> <p>La taille de l'échantillon, compte-tenu du taux de réponse anticipé (environ 60 %) et du nombre de répondants souhaités, sera de 50 000 individus.</p>
Taille de l'échantillon	50000

6. Service(s) producteur(s)

Service producteur principal	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares)
Autres services producteurs	
Partenariat	
Date prévisionnelle de la première publication	Premier semestre 2021